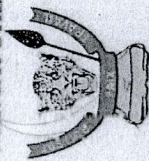


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 208/2024

A LA SOCIETE NEW ELECTRONICS.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition des quelques cartouches pour la CNSSAP, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de collars américains treize mille deux cent cinquante (USD 13 250) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains nonante-deux, septante-cinq centimes (USD 92,75), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 17/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Secrétaire de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général